



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Lettre d'information SG/DMA
mai 2025**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après les dernières actualités de l'accessibilité du cadre de vie et de la chaîne du déplacement.

Bonne lecture !

Table des matières

Lettre d'information SG/DMA mai 2025.....	1
À la Une	3
Cap vers le Salon Autonomic et les Assises nationales de l'accessibilité	3
Accessibilité de la voirie.....	3
Visite de la ville de Vichy par le Délégué ministériel à l'accessibilité.....	3
Accessibilité des transports.....	3
Webinaire « Bilan mise en accessibilité des réseaux de bus et cars » le lundi 30 juin de 15h30 à 17h00	3
Confort et accessibilité des bus/cars : « Vis ma ligne 360° » : une initiative développée par Transdev	4
Accessibilité des transports à Lyon : une commission du SYTRAL biannuelle	4
Accessibilité des transports franciliens : lancement de l'Instance Consultative des Associations par Île-de-France Mobilités.....	5
Accessibilité du stationnement.....	5
Contrôle du stationnement payant : test de l'API "CMI Mobilités"	5
Information sur l'accessibilité des places équipées de bornes de recharge	6
Les données d'accessibilité (transport et voirie)	6
Création d'une communauté « Données de Mobilités » (pour des études) sur Expertises &Territoires	6
Accessibilité des modes actifs : marche et vélo	6
Découverte des vélos adaptés pour les agents du ministère	6
Présence de la DMA au festival « Vélo in Paris » en avril.....	6
Programme national ID-Marche : les candidatures sont ouvertes !	7
Un vélo cargo électrique accessible à la location par Rennes Métropole.....	7
Des places de stationnement PMR pour les vélos adaptés à Nantes	7
Événements des partenaires	8
Série de webinaires sur la marchabilité en territoire.....	8
Formations du domaine « Mobilités » proposées par le Cerema	8
Sortie vélo CAUE 34 Maguelone.....	9

À la Une

Cap vers le Salon Autonomic et les Assises nationales de l'accessibilité

La Délégation ministérielle à l'accessibilité vous donne rendez-vous aux **Assises nationales de l'Accessibilité les 4 et 5 juin prochains**, organisées dans le cadre du salon Autonomic du **3 au 5 juin**, Porte de Versailles, Paris.

Cette année, à un peu moins d'un an des élections municipales, le thème des Assises se concentre sur **les collectivités territoriales, actrices clefs des politiques d'accessibilité**.

Stand du ministère (hall D52).

Pour découvrir tous les exposants : <https://autonomic-paris-2025.planexpo.fr/>

Accessibilité de la voirie

Visite de la ville de Vichy par le Délégué ministériel à l'accessibilité

À l'invitation du Sous-Préfet de l'Allier, de la Direction départementale des Territoires de l'Allier et des élus de Vichy, le **Délégué ministériel à l'Accessibilité s'est rendu à Vichy les 14 et 15 mai 2025**, pour parler de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics. Ce fut l'occasion de rappeler l'importance de la chaîne du déplacement, de rencontrer les représentants associatifs des personnes handicapées et les services techniques du territoire.

Le Délégué ministériel à l'Accessibilité a pu constater l'important travail déjà réalisé par le territoire en matière d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, mais aussi des commerces de proximité et des espaces naturels, le long des berges de l'Allier et du lac d'Allier. Les chantiers en cours sont déjà prometteurs d'une accessibilité réussie autour du Parc des Sources.

Accessibilité des transports

Webinaire « Bilan mise en accessibilité des réseaux de bus et cars » le lundi 30 juin de 15h30 à 17h00

Rendez-vous pour un webinaire de présentation des résultats de l'enquête annuelle sur la mise en œuvre des obligations d'accessibilité dans les réseaux de bus et cars **le 30 juin de 15h30 à 17h00**.

Cette année, l'enquête a été clôturée dès le 1^{er} mai pour disposer des résultats 6 mois après la fin de l'année sur laquelle porte l'enquête, alors qu'avant, c'était plutôt 1 an.

La 1^{ère} plaquette de résultats des réseaux urbains sera présentée au salon Autonomic Porte de Versailles. Celle des réseaux régionaux mi-juin. Et les deux seront donc disponibles pour le webinaire.

Lien pour se connecter : <https://developpement-durable-gouv-fr.zoom.us/j/95332040200>

Et le code secret : 751056

Confort et accessibilité des bus/cars : « Vis ma ligne 360° » : une initiative développée par Transdev

Le 14 février dernier, la plateforme immersive « **Vis ma ligne 360°** » a été inaugurée sur le territoire du Grand Chalon. Ce programme innovant est une première en France, fruit d'une collaboration entre Trasndev STAC et l'ENSAM de Chalon-sur-Saône, et leurs partenaires E6 Concept et Dynaflow.

Cette solution permet aux conducteurs de bus de « vivre leur propre conduite » en tant que passager et ainsi **comprendre les attentes et les ressentis des passagers**.

Cette approche immersive va permettre de mieux appréhender et comprendre les effets positifs d'une conduite plus souple plus sécurisée qui ne peut être que plus bénéfique pour l'expérience des voyageurs.

Plus d'informations sur : <https://www.transdev.com/fr/communique-de-presse/lancement-de-la-plateforme-immersive-vis-ma-ligne-360-sur-le-territoire-du-grand-chalon/>

Accessibilité des transports à Lyon : une commission du SYTRAL biannuelle

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, SYTRAL Mobilités **souhaite associer les associations représentatives des personnes en situation de handicap** pour agir concrètement sur l'accessibilité de son offre de transport.

Cette nouvelle commission sur l'accessibilité vise à construire une offre de mobilité plus accessible et inclusive sur le réseau TCL. Deux fois par an, des réunions entre acteurs associatifs et SYTRAL Mobilités (techniciens, élus...) se retrouveront donc pour échanger sur les besoins et les attentes des publics concernés par des difficultés de déplacement.

Une initiative recommandée et mobilisatrice pour répondre aux enjeux d'accessibilité dans les transports !

Plus d'informations sur : https://sytral-mobilites.fr/fr/une-commission-sur-l-accessibilite-voit-le-jour_n.html

Accessibilité des transports franciliens : lancement de l'Instance Consultative des Associations par Île-de-France Mobilités

L'accessibilité des transports est un enjeu majeur pour Île-de-France Mobilités, qui a déjà investi **plus de 2,5 milliards d'euros pour l'accessibilité de 300 gares et stations dans toute la région**. Afin d'améliorer encore cette accessibilité et de poursuivre ses efforts en ce sens, Île-de-France Mobilités lance cette année son **Instance Consultative des Associations**. Inédite en Île-de-France, cette instance a été pensée avec les acteurs associatifs pour être le lieu privilégié de concertation au service d'une mobilité plus inclusive.

Cette instance a vocation de **centraliser les échanges** entre l'autorité organisatrice des transports, les opérateurs ainsi que l'ensemble des associations représentantes des personnes handicapées et à mobilité réduite, afin de recueillir leurs retours sur les projets en cours et de **construire ensemble des solutions concrètes pour améliorer l'accès aux transports pour toutes et tous**.

La première rencontre aura lieu à l'automne 2025, en présence des associations concernées et de l'ensemble des opérateurs de transport franciliens.

Accessibilité du stationnement

Contrôle du stationnement payant : test de l'API "CMI Mobilités"

Dans le cadre du projet de contrôle automatisé des zones à faibles émissions, le dispositif « CMI Mobilités » a été développé afin de prendre en compte les droits des bénéficiaires d'une carte mobilité inclusion "stationnement" (CMI-S) en cas de contrôle des véhicules reposant sur la lecture de leur plaque d'immatriculation. Ce dispositif pourra être utilisé pour le contrôle du stationnement payant par les collectivités territoriales qui le souhaitent.

Le dispositif « CMI Mobilités » permet :

- aux bénéficiaires d'une CMI-S de déclarer les véhicules utilisés, avec une authentification qui permet de vérifier que la personne déclarant les véhicules est un bénéficiaire d'une CMI-S en cours de validité, ou agit pour son compte ;
- d'interroger par API la liste des véhicules déclarés, pour savoir si un véhicule contrôlé doit être, à l'instant du contrôle, considéré comme utilisé par un tel bénéficiaire.

Il est proposé aux entreprises et collectivités impliquées dans le contrôle du stationnement payant et qui sont intéressées de pouvoir tester l'interrogation de l'API dans un environnement de recette, avec des données fictives (à l'heure actuelle, aucune date d'ouverture au grand public du service « CMI Mobilités » n'a encore été fixée).

Si vous êtes intéressés, merci de l'indiquer par courriel à team.cmimobilites.in@ingroupe.com d'ici le vendredi 13 juin, en précisant quelle entité vous représentez et quelle est votre motivation pour faire les tests.

Information sur l'accessibilité des places équipées de bornes de recharge

Afin d'accompagner l'application des obligations d'accessibilité des places équipées de bornes de recharge de l'arrêté du 27 octobre 2023, une vidéo est disponible depuis l'automne sur la page [Accessibilité du stationnement](#)

Les données d'accessibilité (transport et voirie)

Création d'une communauté « Données de Mobilités » (pour des études) sur Expertises & Territoires

Lancement d'une communauté collaborative « Données de Mobilités » sur Expertises & Territoires. Elle a pour objectifs de **partager des connaissances** avec les acteurs pour produire des études et des analyses dans le domaine de la mobilité. Ouverte à tous (collectivités, établissements publics, services de l'État, bureaux d'études, entreprises, chercheurs...), Le 1^{er} webinaire thématique sur le thème des données de stationnement est prévu le 17 juin en partenariat avec l'AITF.

Pour accéder à la communauté, inscrivez-vous sur la [plateforme Expertises.Territoires](#) et à la [communauté « Données de Mobilité »](#).

Accessibilité des modes actifs : marche et vélo

Découverte des vélos adaptés pour les agents du ministère

Le mardi 13 mai, à l'occasion de Mai à Vélo, une centaine d'agents des ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, ainsi que du Transports, ont pu **découvrir et essayer des vélos adaptés au pied de la Tour Séquoia**.

Tricycles, vélos doubles, vélos allongés... en présence de professionnels et revendeurs (Van Raam, ACB Cyclo 2) et de partenaires présents pour ce café-vélo autour du vélo adapté (Fédération française de cyclotourisme et À Tour de Bras).

Une belle fête pour **célébrer le vélo inclusif et accessible à tous !**

Plus d'informations et quelques photos sur le lien suivant : <https://urlr.me/Xeq3Au>

Présence de la DMA au festival « Vélo in Paris » en avril

Pour cette nouvelle édition du festival « Vélo in Paris » organisée du 27 au 29 avril, le handicap et l'accessibilité étaient à l'honneur. Au programme, **essais de vélos adaptés grâce à la présence d'associations et d'entreprises de vélos adaptés, tables rondes et balades organisées**.

Lors d'une table ronde dédiée aux personnes en situation de handicap, Gaël Le Bourgeois est intervenu pour rappeler l'importance de rendre accessibles la pratique du vélo et les aménagements cyclables, la nécessité de communiquer sur l'accessibilité et rendre visibles les réalisations et initiatives, ainsi que du rôle déterminant du vélo comme outil d'intégration des publics en situation de handicap.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur l'article réalisé par la Fédération française de cyclotourisme : <https://cyclotourisme-mag.com/conseil/le-handicap-au-coeur-de-velo-in-paris/>

Programme national ID-Marche : les candidatures sont ouvertes !

Le concours ID-Marche « espaces publics exemplaires pour la marche » distingue des projets d'aménagement dont la programmation par la maîtrise d'ouvrage est déjà assurée, qui font preuve d'exemplarité en faveur du développement de la marche.

Pour cette seconde édition, la subvention allouée aux lauréats est de **100 000 €** ainsi qu'un accompagnement par le Cerema. Cinq lauréats seront récompensés.

Les candidatures sont recevables **jusqu'au 31 mai 2025 à 23h59**.

Plus d'informations sur :

<https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/lancement-deuxieme-edition-du-concours-espaces-publics-exemplaires-marche>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/2e-concours-id-marche>

Un vélo cargo électrique accessible à la location par Rennes Métropole

La Maison du Vélo met en location **un vélo cargo électrique**, le Mobilo, capable d'embarquer un fauteuil roulant manuel. Avec son maindalier (c'est-à-dire un pédalier manœuvré par les mains), les usagers en fauteuil roulant ont ainsi la possibilité de parcourir environ 80 kilomètres en autonomie.

Le Mobilo est ouvert à la location pour une durée d'une demi-journée à 7 jours.

La promesse de belles sorties en toute sécurité !

Plus d'informations sur la location du Mobilo : <https://metropole.rennes.fr/mobilo-le-velo-en-fauteuil>

Des places de stationnement PMR pour les vélos adaptés à Nantes

Le plus grand parking vélo de France à ouvert à Nantes – Gare Sud. Plus de 1 216 places dont **5 places attribuées dès l'entrée du parking pour les vélos adaptés** aux personnes à mobilité réduite.

Un aménagement indispensable pour la pérennité des mobilités actives et le développement de la pratique du vélo pour les personnes utilisant des vélos adaptés.

Plus d'informations sur : <https://naolib.fr/fr/velos/veloparcs>

Événements des partenaires

Série de webinaires sur la marchabilité en territoire

Après Mai à Vélo, place à **Juin à pied** ! Une **série de webinaires** est organisée entre juin et juillet dans le cadre du programme ID-Marche, pour les lauréats de l'AAP Marche du quotidien piloté par l'ADEME et pour les membres de la communauté Mobilités piétonnes, co-animee par le Cerema et le Réseau Vélo et Marche, en association avec l'ADEME et le ministère des Transports.

- Schéma directeur piéton : témoignage de Roubaix - **mardi 3 juin 14h-15h**
- Les indicateurs de marchabilité sur un territoire (avec la Fabrique des mobilités) - **mardi 17 juin 14h-15h30**
- Collectivités et collectifs piétons engagés : quelles collaborations possibles ? - **mardi 24 juin 11h-12h30**
- Marquages d'animation en France : panorama et retours d'expérience - **jeudi 3 juillet 14h-15h**

Les modalités d'inscription seront prochainement précisées sur le site de la communauté Mobilités piétonnes (Expertises.territoires) : https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_22045/fr/mobilites-pietonnes?histstate=1

Formations du domaine « Mobilités » proposées par le Cerema

Le Cerema, en sa qualité d'organisme de formation, conçoit et dispense des **formations professionnelles** pour répondre aux besoins des acteurs publics et privés engagés dans la transition écologique, la cohésion des territoires et l'accessibilité des publics à mobilité réduite dans la Cité.

Les offres « Mobilités » 2025 se sont enrichies et les inscriptions sont désormais ouvertes.

Découvrez l'ensemble de leurs formations « Mobilités » (page 13) en consultant le catalogue en ligne :

https://www.canva.com/design/DAGR9ufwEel/707Bi6WAqmV0q5B3Xt9HdA/view?utm_content=DAGR9ufwEel&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=editor

Pour toute demande **d'information ou d'inscription**, vous pouvez contacter l'adresse : formation.catalogue@cerema.fr

Sortie vélo CAUE 34 Maguelone

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault (CAUE 34) vous propose dans le cadre de la Fête de la Nature du 21 au 25 mai 2025, une sortie avec **votre vélo** que vous soyez une personne valide ou une personne en situation de handicap avec un vélo adapté, à Villeneuve-lès-Maguelone, le **jeudi 22 mai 2025** de 10h00 à 12h30.

Toutes les informations sont sur <https://www.calameo.com/read/0023125512ba4f11f6f62>

Inscription sur www.caue34.fr/agenda